



Vers quel service juridique je dois aller?avocat ,huissier,...

Par **steph59**, le 17/11/2008 à 15:29

il y a plusieurs années moi et mon mari avons contracté un prêt pour une installation chauffage chez mes beaux parents, comme ils n'avaient pas les moyens ils n'ont pu nous rembourser, mais maintenant qu'ils sont tous les deux décédés et que la vente de leur maison est en cours nous aimerions récupérer l'argent que nous leur avons prêté. Vers qui devons nous nous tourner? engager un avocat ou un huissier? et est-ce possible de récupérer cet argent? merci d'avance

Par **superve**, le 24/11/2008 à 16:00

Bonjour

Et qu'en dit le notaire chargé de la succession ???

Dans l'attente, bien cordialement.